

Wavestone lance une campagne de rachat d'actions pour un montant maximum de 10 M€

Wavestone annonce le lancement d'une campagne de rachat d'actions portant sur un montant maximum de 10 M€.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 juillet 2024 (résolution n°17) et initié le même jour par le Conseil d'administration de la société (voir [communiqué de presse du 25 juillet 2024](#)).

Cette campagne débute ce jour, le 2 janvier 2025, et s'achèvera le 31 mars 2025 au plus tard, étant entendu que les rachats seront suspendus pendant les périodes d'abstention définies par la réglementation. Elle porte sur au plus 200 000 titres à acquérir au cours maximum de 50 €. Elle fait l'objet d'un mandat de rachat d'actions, conforme à la réglementation Abus de Marché, confié à la société de Bourse BNP Paribas Portzamparc.

Les actions rachetées n'auront pas vocation à être annulées, mais à être conservées en vue de servir les futurs plans d'attribution gratuite d'actions destinés aux salariés et mandataires sociaux du cabinet qui devraient être décidés dans les années à venir conformément à la politique du cabinet en la matière.

Pour mémoire, outre les achats et ventes réalisés pour les besoins du fonctionnement du contrat de liquidité de la société, 118 032 titres ont d'ores et déjà été acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions du 25 juillet 2024 et ont permis de couvrir intégralement les plans d'attribution gratuite d'actions existants.

La décision de mise en œuvre de cette campagne de rachat d'actions, anticipant la couverture des futurs plans d'attribution gratuite d'actions, est fondée sur l'opportunité créée par le niveau actuel du cours de l'action Wavestone et témoigne de la confiance du cabinet dans ses perspectives. Le montant alloué à cette campagne n'obérera pas la capacité de Wavestone à poursuivre sa politique de croissance externe.

Le programme de rachat d'actions dans le cadre duquel s'inscrit cette campagne a fait l'objet d'un descriptif au sein du document d'enregistrement universel 2023/24 publié le 11 juillet 2024 sur le site internet de la société (www.wavestone.com), dans l'espace Investisseurs, rubrique Documents financiers.

Prochain rendez-vous : publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2024/25, le jeudi 30 janvier 2025, après la clôture des marchés d'Euronext.

À propos de Wavestone

Wavestone est un cabinet de conseil qui a pour mission d'accompagner les entreprises et organisations dans leurs transformations stratégiques dans un monde en constante évolution, avec l'ambition de générer des impacts positifs et durables pour toutes ses parties prenantes.

En s'appuyant sur plus de 5 500 collaborateurs présents dans 17 pays à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie, le cabinet dispose d'un portefeuille de services de conseil à 360° et à forte valeur ajoutée, combinant sans couture des expertises sectorielles de premier plan avec un large éventail de savoir-faire cross-sectoriels.

Wavestone est coté sur Euronext à Paris, et labellisé Great Place to Work®.

Wavestone

Pascal IMBERT

Président – Directeur général

Tél. : 01 49 03 20 00

Benjamin CLEMENT

Communication financière

Tél. : 01 49 03 20 00

Actus

Mathieu OMNES

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 92

Déborah SCHWARTZ

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 35